



MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°53-2023-029

PUBLIÉ LE 27 FÉVRIER 2023

Sommaire

**DDT53-service sécurité et éducation routières, bâtiment et habitat-sécurité
routière et crise /**

53-2023-02-24-00002 - Arrete de nomination IDSR (2 pages)

Page 3

DDT53-service sécurité et éducation routières,
bâtiment et habitat-sécurité routière et crise

53-2023-02-24-00002

Arrete de nomination IDSR



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Arrêté du **24 FEV. 2023**

**portant désignation des intervenants départementaux de la sécurité routière (IDSR)
du programme « Agir pour la sécurité routière »**

**La préfète de la Mayenne,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu la décision du comité interministériel à la sécurité routière du 7 juillet 2004 de lancer et déployer dans chaque département un nouveau programme de mobilisation pour la sécurité routière,

Vu la lettre du délégué interministériel à la sécurité routière aux préfets du 23 août 2004 portant sur le lancement du nouveau dispositif pour la politique locale de sécurité routière, et notamment du programme « Agir pour la sécurité routière », fondé sur la mise en œuvre d'opérations structurées de prévention,

Sur proposition du directeur de cabinet de la préfète de la Mayenne,

ARRETE :

Article 1^{er} : les personnes dont les noms suivent sont nommées intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) et participeront à ce titre, à des actions concrètes de prévention, ciblées sur les enjeux spécifiques du département et proposées par la préfecture de la Mayenne, en partenariat avec les collectivités locales :

- M. Didier BARBE
- M. Gérard BLANDIN
- M. Jean-Michel BOUCHER
- Mme Bernadette DANIAU
- M. Michel DAUVERNE
- Mme Morgane DUHOUX
- M. Jean-Marie FERRANT
- M. Jean-Michel GALLET
- M. Christian GILLES
- M. Jean-Armel HEUZARD
- M. Didier HOREAU
- M. Jean-Claude LAMBERT
- M. René LEFIZELIER
- M. Kléber LEBON
- Mme Alizée LEMAITRE
- Mme Catherine LOHEAC
- M. Paul-Jimmy LOPES
- M. Yves POSSON
- M. Christophe RAIMBAULT
- M. Jacky RENARD
- M. Jérôme RICHARD
- M. Georges RIVIERE
- Mme Nausicaa ROELOFS
- M. Michel ROUAULT

Article 2 : le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 20 octobre 2022 portant désignation des intervenants départementaux de sécurité routière.

Article 3 : les IDSR s'engagent à participer aux actions proposées par la préfecture de la Mayenne et à en fournir un compte-rendu succinct au responsable de la coordination sécurité routière, afin de valoriser par des actions de communication, les manifestations de prévention et de sensibilisation réalisées.

Article 4 : le directeur de cabinet de la préfète, chef de projet sécurité routière, et la coordinatrice sécurité routière sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne.

Pour la préfète et par délégation,
le directeur de cabinet



Eric BIERGEON